



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8808^e séance

Mardi 29 juin 2021, à 15 h 20

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Jürgenson	(Estonie)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Geng Shuang
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Kelly
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Niger	M. Maman Sani
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Farrey
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Gonsalves
	Tunisie	M. Cherif
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2021/586)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2021/586)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/606, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/586, qui contient une note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à adopter sans vote le projet de résolution dont il est saisi.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2583 (2021).

La séance est levée à 15 h 25.